



**Le candidat du MRC a reconnu sa victoire au cours d'une conférence de presse qu'il a lui-même présidé au siège de son parti, ce lundi 08 octobre à Yaoundé**

Initialement prévue en fin de matinée, la conférence de presse s'est finalement tenue aux environs de 15h 30 minutes. Maurice Kamto a dit reconnaître sa victoire sur la base des procès verbaux dont détient son parti

« J'ai reçu pour mission de tirer le pénalty historique. Je l'ai tiré, le but a été marqué. Je voudrais remercier solennellement le peuple camerounais qui a démontré par son vote, sa maturité, sa sagesse et son engagement en faveur du changement », a-t-il déclaré devant les hommes de médias et ses soutiens dont le bâtonnier Akere Muna

Le ministre de l'Administration Territoriale Paul Atnaga Nji a pour sa part rappelé que la proclamation des résultats officiels de l'élection présidentielle relève de la compétence exclusive du Conseil constitutionnel.

« Personne n'a le droit de se substituer à cette instance juridictionnelle. Toute forme de remise en cause du verdict des urnes en dehors des voies légales, ne sera pas tolérée », a-t-il averti

Selon l'article 137 du code électoral, les résultats des élections devront être disponible au plus

tard le 22 octobre prochain, soit 15 jours après le scrutin. C'est tout de même la responsabilité du conseil constitutionnel de rassurer la mise en disponibilité du verdict final le jour-j.